

Préavis municipal No 9/2021

Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment de l'auberge et mise en conformité des installations

Au Conseil Communal de Sullens

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été appelée à se réunir les lundis 15 et 29 novembre pour discuter du préavis N° 9/2021 relatif à la demande d'un crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment de l'auberge et mise en conformité des installations. Cette dernière a reçu toutes les explications de la Municipalité et du boursier. Elle les en remercie et peut donc se prononcer sur ce préavis.

La Commission des finances a débattu et a constaté qu'en effet, au vu des coûts de réparations et d'entretien engendrés ces dernières années par ce bâtiment qui se dégrade, il faudra à court ou moyen terme, prévoir une rénovation partielle ou complète, qui passera forcément par un crédit d'études.

De plus, ce projet sera financé par les liquidités courantes et les emprunts en cours et ne nécessitera donc pas de nouvel emprunt. Les finances de la commune permettent cette dépense de CHF 290'000.00 pour effectuer cette étude.

C'est pourquoi la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 9/2021 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Annette Corthay (rapporteuse)

Frank Dayen (président)

Eric Dubauloz

Henri Martin

Nicolas Valet